



UNION DEPARTEMENTALE DES
SYNDICATS CGT D'INDRE ET LOIRE
18, rue de l'Oiselet
37550 SAINT-AVERTIN

Téléphone : 02 47 38 53 81
ud37@cgt.fr
www.ud37.cgt.fr

N° 278— MAI 2022

Edité par l'Union Départementale des
Syndicats CGT d'Indre-et-Loire
18, rue de l'Oiselet - 37550 SAINT-AVERTIN
Directeur de publication : C. BODIER
PRIX : 1,52€ - ISSN 0296-3159

Sommaire :

Page 1

. Edito

Page 2

. Une campagne de syndicalisation offensive !

Page 3

. L'égalité professionnelle, c'est l'affaire de tous et toutes !

Page 4

. Du travail pour tout le monde avec un vrai salaire

Page 5

. Suite

Energie : l'urgence d'un bien public

La continuité syndicale : un enjeu pour toute la CGT

Page 6

. Paroles de soignants

Page 7

. La formation syndicale pourquoi ?

Culture : Une sortie honorable de Eric Vuillard

Page 8

. Suivez l'UD CGT sur les réseaux sociaux
. Infos site de l'UD

LE BULLETIN DU MILITANT INDRE & LOIRE

Editorial

CYRIL BODIER

Le camp de la haine a progressé de 7,5 points (+ 2 660 000 voix en plus par rapport à 2017) et atteignent un niveau historique. Une abstention historique aussi : 28% (+ 3 points toujours par rapport à 2017), et comme si ça ne suffisait pas, plus de 8,6% de blancs et nuls. Un président de la 5^{ème} République élu certes, mais sans adhésion à son programme et qui s'auto-congratule devant une maigre assistance de 3 000 personnes sur le champ de Mars à Paris (au passage, Mars étant le dieu de la guerre, tout un symbole).

Personne en particulier n'est responsable de la montée du fascisme, si ce n'est les fascistes eux-mêmes. Ce n'est pas seulement la misère qui fait le fascisme, sinon tous les pays pauvres seraient fascistes, or au contraire la gauche progresse en Amérique du Sud par exemple.

Le fascisme progresse lorsque les citoyens ne comprennent plus que les classes ouvrières et patronales ont des intérêts antinomiques. Il progresse lorsque les citoyens ne savent plus dans quelle classe ils sont, et quelle place ils doivent prendre dans la lutte des classes.

Macron n'est pas le seul responsable de la montée du fascisme, ce sont tous ceux qui gomment la lutte de classe (syndicats d'accompagnement, patronat avec discours managériaux pseudos participatifs...).

Macron est un mauvais président pour le peuple et pour le pays.

Il va de nouveau s'attaquer à nos conquêtes sociales parce que les capitalistes ont besoin d'accroître l'exploitation du travail, sinon le système s'effondre.

Macron est un vil serviteur des capitalistes.

Macron est le produit d'un affaiblissement du rapport de forces de la classe ouvrière. C'est pour ça que les gouvernements de droite sont de plus en plus violents.

La clef de TOUT c'est l'organisation de la classe ouvrière pour mener la bataille des idées et la lutte sociale. Il n'y aura pas de solution simple et rapide. Ce sera lent et douloureux.

Mais continuons à militer pour développer la force de notre classe, dans la lutte des classes. C'est de notre devoir, pour la paix, pour la planète, pour nos anciens, pour nos enfants et pour notre avenir.

Une campagne de syndicalisation offensive !

La campagne départementale de syndicalisation se poursuit. Depuis son lancement, la CGT est visible et lors de ces déploiements, nous avons eu beaucoup d'échanges avec les salariés, dans toute leur diversité.



Diffusion de tracts Pôle Emploi 2 Lions

Nous organisons un déploiement par mois. Le dernier s'est déroulé sur le marché d'Amboise avec la présence des camarades de l'UL. Le prochain aura lieu à Tours Dimanche 15 Mai sur le marché Velpeau et à Chinon en Juin.

Les retraités participent activement à cette campagne de l'UD pour porter leurs revendications et parler de la continuité syndicale et du renforcement de la CGT.

Dans le même temps, le collectif vie syndicale se réunit tous les mois, il a été décidé de poursuivre notre travail de communication, avec une parution à partir du mois de mai dans le TV magazine, puis en septembre et en novembre avec notre visuel de syndicalisation.



Diffusion de tracts Auchan Chambray les Tours

Une communication CGT aux portes des festivals est envisagée avec la distribution de cendriers de poches à l'effigie de la CGT. Par la suite, un affichage sur les panneaux 4/3, comme nous l'avons déjà fait lors des élections TPE, est programmé pour la rentrée.

Un plan de travail a été mis en place, avec des distributions aux salariés des entreprises. Le ciblage a été fait en fonction des élections professionnelles à venir et de la représentativité pour la CGT, si nous arrivons à nous implanter dans celles-ci.

L'objectif de ces distributions est bien d'aller s'implanter où nous ne sommes pas, mais aussi de se renforcer là où nous sommes déjà. La période est propice au renforcement de la CGT, partout, dans tous les secteurs d'activités. Les sujets de discussions sont nombreux : l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, les conditions de travail, le pouvoir d'achat, la question de la retraite avec le recul probable de l'âge de départ, etc..

Chaque syndicat doit s'emparer de ces questions et porter haut et fort les revendications de la CGT et construire le rapport de force nécessaire pour gagner des avancées sociales pour l'ensemble des salariés.

Les syndicats doivent pleinement s'engager dans la campagne proposée par l'UD et participer aux initiatives de distribution.



M.A

Stand sur le marché de St-Pierre des Corps

L'égalité professionnelle, c'est l'affaire de tous et de toutes !

En 2022, la question de l'égalité professionnelle demeure toujours un enjeu sociétal fondamental de justice sociale. Celle-ci ne doit pas se limiter à la sphère professionnelle, mais doit s'inscrire à tous niveaux : familial, social, culturel et politique. La crise sanitaire a accentué ces inégalités. Les emplois à prédominance féminine sont dévalorisés. Les femmes sont sous représentées dans certaines filières professionnelles. Le temps partiel des femmes, qu'il soit subi du fait de la politique d'entreprise et/ou par choix économique (salaire plus bas au sein du foyer), qu'il soit du fait des stéréotypes, où les responsabilités familiales et domestiques incombent souvent aux femmes, représente 82% de la totalité des temps partiels. Les femmes sont donc prédisposées à la précarisation et au risque de travailleurs pauvres. A cela s'ajoute un retard dans le déroulement de leur carrière, accroissant les inégalités jusqu'au départ en retraite. En 2018, les pensions mensuelles moyennes des retraites pour les femmes étaient de 1110€ et de 1784€ pour les hommes. (Montant mensuel brut moyen de la pension de droit direct en 2018 *Source : Drees, 2020*).

Malgré les multiples politiques menées par les différents gouvernements, l'« index égalité professionnelle », le dernier en date, reposant sur 5 indicateurs et sur 100 points, dissimulent des réalités existantes bien différentes... Pour exemple dans une entreprise, si l'écart des rémunérations entre les femmes et les hommes est de 15%, on n'en retient que 10% (un seuil de tolérance de 5% est appliqué), l'entreprise bénéficie quand même de 20/40 points. Très peu de moyens sont mis en place pour contrôler ces éléments qui se basent exclusivement sur le déclaratif effectué par l'employeur. Une politique limitée puisque 59% des entreprises de plus de 50 salariés n'ont pas d'accord sur l'égalité et que seulement 0.1% de ces entreprises ont été sanctionnées. De plus, il subsiste encore les discriminations à l'embauche, à l'accès à la promotion, les inégalités salariale...La rémunération des femmes est en moyenne 26% inférieur aux salaires des hommes. La part de femmes dans les comités exécutifs et les comités de direction des grandes entreprises ne représente que 21% en 2020 (*Source : Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, Rapport « 10 ans de la loi COPE-ZIMMERMANN, 2011-2021 »*) et 39% des cadres. Elles sont pourtant plus diplômées que les hommes.

La CGT revendique la création de nouvelles lois et l'application de vraies sanctions aux entreprises visant à supprimer les inégalités, que ce soit en matière de salaires, d'accession à la promotion et aux postes à responsabilités. Il faut en terminer avec le stéréotype lié au genre. Pour une société plus juste, plus égalitaire et la liberté pour tous et toutes !

A.L



Le 24 et 25 janvier 2022 se sont déroulées les journées d'études égalité homme/femme et le sexisme au travail, organisées par la CGT, FSU et Solidaires. Ces moments ont permis d'échanger, de donner des outils autour de ces thèmes, que ce soit dans la vie professionnelle et personnelle. Nous sommes tous concernés, formons nous pour faire bouger les choses et changer les mentalités ...

DU TRAVAIL POUR TOUT LE MONDE AVEC UN VRAI SALAIRE.

Le salaire, c'est le paiement de la qualification du salaire pour un temps de travail donné et mesuré.

Il doit être suffisant pour que les travailleurs reconstituent leur force de travail.

Le salaire indirect ou socialisé, est la part du salaire versée immédiatement aux caisses de retraite, de Sécurité sociale, pour les accidents du travail, les allocations familiales, le chômage... Ce que l'on définit généralement comme les cotisations sociales. Le montant ainsi prélevé, à l'occasion du travail, est mutualisé et redistribué selon les besoins à ceux qui sont malades, accidentés, retraités... C'est ce qui caractérise le système social français solidaire par rapport aux autres pays.

Nous bénéficions de l'un des meilleurs systèmes de santé et de retraite au monde. Pourtant, cet équilibre est mis à mal avec la chasse « aux coûts » des financiers qui dictent leur loi de l'argent. Ainsi, la **politique d'exonérations de cotisations sociales**, à l'œuvre depuis plus de trente ans, assèche les caisses des finances publiques. Pire encore, cette politique **contribue également à tirer les salaires vers le bas** sans effet sur l'emploi et alors que les évolutions technologiques poussent à davantage de qualifications.

Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes demeurent, en moyenne, de 24 %. Plusieurs phénomènes cumulés expliquent cet écart (elles n'occupent pas les mêmes emplois, elles ne sont pas dans les mêmes filières que les hommes, or les emplois/filières à prédominance féminine sont dévalorisés. Le principe « d'un salaire égal pour un travail de valeur égale » n'est pas appliqué). Ainsi, les femmes subissent un retard de carrière tout au long de leur vie professionnelle. De plus, les femmes accèdent moins souvent à des promotions (le fameux plafond de verre) et touchent globalement moins de primes. Pour lutter contre toutes ces inégalités, de nombreuses lois ont vu le jour, mais elles restent peu, voire pas appliquées. Pourtant, gagner l'égalité salariale et professionnelle

aurait des effets bénéfiques sur l'économie française. La **réduction des seules inégalités de genre augmenterait le PIB de 145 milliards d'euros**, par la hausse de l'accès aux postes qualifiés et du

taux d'emploi des femmes qui augmenteraient d'autant la masse salariale. Cela représenterait un sérieux coup de pouce pour la croissance et la lutte contre les inégalités.

Des richesses nouvelles sont créées grâce au travail. En effet, la **force du travail** n'est pas une marchandise comme les autres puisque son usage permet de créer une valeur supérieure à la sienne. Par exemple, le pain se fabrique à partir de la farine, du pétrin et du four, mais surtout grâce au travail humain. Ainsi, le travail produit non seulement des richesses mais crée de la **valeur ajoutée**.

Or, ces richesses créées par le travail sont de plus en plus **captées par le capital** (en 2021, plus de 300 milliards d'euros ont été captés par les 500 plus grandes fortunes), par le biais des **dividendes** (la part des bénéfices versée aux actionnaires est passée de 30 % à 85 % en 40 ans. Pour l'année 2021 cela représente la modique somme de 70 milliards d'euros,

qui est versée aux actionnaires du CAC 40 français. 70 milliards c'est l'équivalent 3 638 737 nouveaux emplois payés au SMIC brut sur une année.), mais aussi en charges d'intérêts bancaires, en spéculation ou en **évasion fiscale**.

Chaque année, plusieurs milliards d'euros sont captés dans la valeur ajoutée par les profits bruts au détriment de la masse salariale. Cette situation est injuste mais aussi néfaste pour l'économie. Pour la CGT, il est urgent d'augmenter les salaires dans le cadre d'une autre répartition de la valeur ajoutée. Dans ce sens, la CGT propose la revalorisation de l'ensemble des salaires à partir d'un Smic à 2 000 euros bruts pour un salarié sans diplôme et sans expérience.

Pour assurer l'**attractivité de nos métiers**, le salaire doit correspondre au paiement de la qualification d'un individu dans un temps de travail donné et mesuré à partir d'un minimum pour la personne qui n'a pas de diplôme, ni de qualification reconnue : le Smic.

Mais la réalité est tout autre. La logique de compétences basée sur une évaluation individuelle des performances des salariés, et donc une individualisation des salaires, entraîne de plus en plus d'inégalités de rémunérations.

Au contraire, pour valoriser les diplômes et savoir-faire, qui progressent tout au long de la carrière professionnelle, la CGT propose une grille de classifications en fonction du (des) diplôme(s) ou titre(s) détenu(s) par le salarié démarrant à 2 000 euros bruts (revendication montant du Smic de la CGT) pour un salarié sans diplôme, ni expérience.

La CGT revendique l'augmentation automatique des salaires et des minima de branche à l'ouverture immédiate des négociations dès que le SMIC est revalorisé.

Suite



Pour la CGT, le **déroulement de carrière** et la rémunération sont la pierre angulaire du développement professionnel du salarié. La qualification évolue tout au long de sa vie professionnelle (formation, acquisition d'expériences, de savoirs, polyvalence, poly compétence...). Sa rémunération doit correspondre au paiement de cette qualification.

Pour chacun des grands niveaux de qualification, le **salaire de base minimum garanti brut** devrait être :

- Non diplômé : Smic 2 000 € ;
- BEP-CAP : 1,2 fois le Smic 2 400 € ;
- Bac (quel qu'il soit) : 1,4 fois le Smic 2 800 € ;
- BTS-DUT (BAC + 2) : 1,6 fois le Smic 3 200 € ;
- Licence LMD / licence professionnelle (BAC + 3) : 1,8 fois le Smic 3 600 € ;
- Master (BAC + 5) : 2 fois le Smic 4 000 € ;
- Doctorat (BAC +8) : 2,3 fois le Smic 4 600 €.

La CGT revendique :

- **une grille des classifications avec des références au niveau de l'Éducation nationale et ses diplômes ;**
- **la garantie d'une progression minimale d'échelon ou de grade pour chaque salarié ;**
- **le doublement au minimum du salaire de base de chaque salarié sur sa carrière ;**
- **une hiérarchie maximum des salaires de 1 à 5 ;**
- **une classification transposable d'une entreprise à une autre.**

C.B



L'urgence d'un bien public !

75 ans après sa création, retour sur la nécessité d'un service public de l'énergie garant de l'indépendance et de la démocratie !

Nous basculons dans un système livré sans limite aux intérêts privés et financiers au détriment des services pu-

blics, des citoyens et des enjeux climatiques. Ce système ne peut que créer l'appauvrissement de la population, notamment par l'augmentation des factures.

La question de l'usage de l'électricité pour le transport se pose, mais aussi celle du gaz, qu'il soit liquide ou gazeux. Le conflit en Ukraine risque fort bien de servir de prétexte à de nouvelles hausses débutées bien avant la guerre.

Dans ces conditions, seul le service public, activité exercée directement par l'autorité publique (État, collectivité territoriale ou locale) ou sous son contrôle, dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général est la solution.

Ces activités doivent donc échapper à la logique du marché et à la recherche du profit.



L'intérêt général est d'abord la recherche collective de la satisfaction des besoins de chacun, le développement humain durable et la recherche du progrès social, pour lequel les moyens en recherches et développements doivent être accrus.

Cela implique :

Un système solidaire basé sur le principe : « chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

La FNME-CGT réaffirme que l'énergie n'est pas une marchandise !

Le gaz et l'électricité doivent être définis comme biens communs au service de l'intérêt général.

La continuité syndicale : un enjeu pour toute la CGT.

Plus que jamais le besoin de renforcer la CGT se fait sentir, pour d'une part arrêter la casse de notre modèle social et d'autre part enclencher une dynamique de conquête de droits nouveaux permettant à tous de vivre dignement. C'est en ce sens que le syndicalisme retraité prend toute sa place dans ce combat. Mais force est de constater que de trop nombreux camarades arrêtent leur adhésion lors de leur passage à la retraite. L'Union Confédérale des Retraités CGT, notre Union Syndicale des Retraités, ont décidé, en lien avec les diverses campagnes de syndicalisation de solliciter les syndicats actifs afin qu'ils puissent proposer aux futurs retraités de poursuivre leur adhésion dès le départ de l'entreprise. Pour ce faire, un bulletin d'adhésion à la CGT ainsi qu'un bulletin d'abonnement au journal des retraités « Vie Nouvelle » est disponible à l'UD.

P.F



D'importantes luttes ont eu lieu et sont en cours dans le secteur de la santé et l'action sociale. A l'image de l'action des agents des EHPAD le 8 mars, rassemblés devant l'ARS à Tours pour abolir le secteur lucratif au bénéfice des soignants et de la population. Ci -contre leurs témoignages.

Paroles de soignants

« **Aujourd'hui je me sens maltraitant(e) malgré moi, je rentre chez moi en ayant souvent un goût amer, en ayant l'impression de ne pas avoir fait mon travail correctement** ».

« **On manque de reconnaissance, on manque de personnel et j'ai du mal à décrocher même en repos** »

« **Je sens que je fais de mauvaises prises en soins** »

« **On nous fait culpabiliser de la situation alors que nous sommes victimes aussi** »

« **Quand on travaille en sous-effectif c'est usant, mais travailler sous pression, ça joue sur mon sommeil, je suis fatigué, ça engendre stress, des fautes d'attention.** »

« **On m'a appelé un soir pour revenir travailler, je ne pouvais pas, on m'a fait culpabiliser parce que je ne pouvais pas revenir et que j'abandonnais mes collègues** »

« **Mon conjoint ne supporte plus de me voir pleurer quand je rentre du travail** »

« **On nous propose de travailler en 10h ou en 12h, mais après 7h30 de travail je suis épuisée, comment peut-on assurer des soins de qualité après 10h de travail ?** »

« **Moi soignant (e), j'ai essayé un patient avec une taie d'oreiller car je n'avais plus de serviette.** »

« **Notre travail n'est pas un calcul mathématique écrit sur une feuille. Je suis écœuré, j'ai pleuré toute la journée sur mon repos.** »

« **On venait de passer trois semaines éprouvantes, les résidents étaient encore en isolement et sous prétexte qu'il y avait des chambres de libres (15 en effet) on nous a supprimé une fille par étage.** »

« **Mon budget chez l'ostéopathe a doublé, où est passé l'humain** »

« **Moi soignant(e), je me suis vu refuser des formations car il n'y aurait pas suffisamment d'effectifs dans le service.** »

« **Moi soignant(e), je suis seul (e) la nuit pour 39 résidents.** »

« **Moi soignant(e), je n'ai donné que la moitié du repas à une personne car elle mangeait trop lentement et il fallait que je m'occupe des autres personnes que je devais aider à faire manger.** »

« **Moi soignant(e), je ne change pas toujours les draps souillés car il n'y en a plus.** »

« **Moi soignant(e), j'ai vu des patients uriner dans leur change car je n'ai pas eu le temps de les emmener aux WC.** »

« **Moi soignant(e), j'ai donné des traitements anxiolytiques car je ne peux pas prendre du temps pour faire des activités avec mes patients.** »

« **Moi soignant(e), j'ai recouché des patients en milieu d'après-midi pour économiser du temps pour les couchers du soir.** »

« **Moi soignant(e), je m'occupe de personnes qui n'ont jamais été à l'extérieur, qui n'ont jamais pris l'air depuis plus d'un an car je n'ai pas le temps de les emmener.** »

« **La seule chose qui me motive encore pour venir, c'est que malgré tout je me sens utile, mais je regarde les offres d'emplois, je suis prête à finir en usine pour avoir l'esprit tranquille chez moi** »

« **Moi soignant(e), j'ai dû travailler en procédure dégradée, en sous-effectif par ordre de ma direction.** »

« **Si j'ai deux jours de repos de suite, ce qui est rare quand on travaille à 100 % en dehors de nos week-end non travaillés, le premier jour ça va, le deuxième j'ai la boule au ventre et je pense au boulot** »



La formation syndicale pourquoi ? Pour être efficace, tout simplement

Pour équiper nos syndiqués, militants, dirigeants en savoirs et savoirs faire pour agir, mener et conduire leur activité, remplir leur mandat.

Bâtir une économie performante pour servir le progrès social exige d'arrêter de dévaloriser le travail humain.

Gagner des avancées sociales ne sera possible qu'avec des syndiqués nombreux, pleinement acteurs décideurs. Parmi eux, il en faut qui assument des responsabilités à tous les niveaux de l'organisation. Ils et elles sont élus sur la base de la confiance que les autres leur accordent. C'est primordial.

Cela ne dispense pas d'acquérir les connaissances et plus largement les capacités indispensables à la réussite de la mission qui leur est confiée. Cela a toujours été vrai.

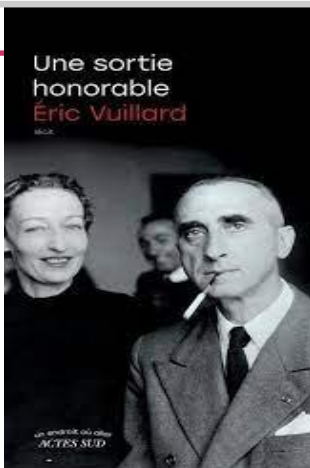
Aujourd'hui c'est devenu déterminant. Parce que le champ du syndicalisme s'élargit, les questions se complexifient, le salariat s'est beaucoup diversifié, les techniques évoluent dans le syndicalisme comme dans la société.

Tout cela donne à la formation syndicale une place nouvelle et un rôle différent.

Développer une formation syndicale accessible, répondant aux besoins de chacune et de chacun, dès l'adhésion, au fur et à mesure des prises de responsabilités, puis tout au long de sa vie syndicale constitue un enjeu majeur pour la Cgt.

Retrouvez toutes les informations sur <http://www.ud37.cgt.fr>

S.H



Éric Vuillard

Une sortie honorable.

Eric Vuillard est un écrivain né en mai 68, un bon cru. Même si il a obtenu de nombreux prix littéraires, ses livres, plutôt courts, bien écrits, avec des formules bien senties ne sont pas des romans mais des récits. La matière de ces récits, c'est l'Histoire. Mais une Histoire, bien documentée qui ne s'en tient pas aux événements et aux hommes célèbres, une histoire qui nous permet de comprendre ce qui s'est joué. Par exemple, en 2017 il écrit « L'ordre du jour », qui relate en très peu de pages comment la grande bourgeoisie allemande s'est ralliée à Hitler dès 1933.

Avec « Une sortie honorable » paru cette année (Actes Sud), le sujet c'est la bataille de Dien Bien Phu qui vit les troupes coloniales françaises écrasées par les forces de libération vietnamiennes. En 200 petites pages, Vuillard nous fait d'abord découvrir l'exploitation de la terre et des ouvriers vietnamiens par Michelin qui y rajoutait de la cruauté. Il nous fait côtoyer les principaux galonnés français avec leurs obsessions et leurs petitesesses (on en retrouvera certains plus tard en Algérie). Nous entendons ensuite les discours colonialistes d'arrière-garde des députés dans les débats dérisoires à l'Assemblée Nationale. Puis nous assistons au spectacle de l'élaboration des stratégies de conversion des dirigeants de la finance de l'époque à l'exemple de ceux de la Banque d'Indochine. Sans oublier les propositions de l'américain Cabot Lodge de fournir deux bombes atomiques à l'armée française pour en finir avec le « Vietminh ».

« Une sortie honorable » l'Histoire entre donc en résonance avec le présent, les dominants restent les dominants et leurs motivations n'ont pas changé. C'est probablement ce qui a déplu aux critiques du Figaro qui ne l'ont pas aimé et l'ont jugé trop « marxisant ». Une raison supplémentaire de plonger son nez dans le bouquin avec le risque d'avoir du mal à le lâcher avant la fin.

H.R



**Suivez l'UD CGT
sur les réseaux sociaux :**

facebook



@UDCGT37

**À lire sur
www.ud37.cgt.fr**

- *Dégradation des soins au centre hospitalier du Chinonais*
- *Plan de formation syndicale 2022*
- *Le 7 avril, journée mondiale de la santé et de l'action sociale*
- *24 mars 2022. Plus forts, plus déterminés, plus combatifs dans l'unité*



**Militants,
adhérents,
ensemble
soyons
solidaires**

Depuis plus de 30 ans,
la Macif protège
l'activité syndicale

partenariat@macif.fr

